



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 28 juin 2011

Préavis N° 11/2011 concernant le réaménagement des bureaux communaux et la réhabilitation d'un appartement

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 27 juin 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 11/2011,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 3 avis contraires et 4 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis ;
- octroyer le crédit de CHF 690'000.00 TTC pour ce réaménagement ;
- financer les dépenses nécessaires par la trésorerie courante ;
- amortir cet investissement sur 20 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 juin 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressat 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch